



MS Micropile Grout

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit MS Micropile Grout Identificateur du MS Micropile Grout

produit

0060 Numéro de la FS

Famille du produit Produits de construction-Coulis

Fabricant / Matériaux King et cie, 3825 Alfred-Laliberté, Boisbriand, QC, J7H 1P7,

Fournisseur www.kpmindustries.com

Numéro de téléphone Matériaux King et cie, (800) 430-4104, 8:30am-4:30pm

d'urgence

Utilisation Coulis sans sable, haute performance, à retrait compensé. Le MS Micropile Grout est un coulis

> expansif à retrait compensé, sans sable préalablement mélangé et ensaché en usine. Il contient du ciment Portland, de la fumée de silice ainsi que d'autres adjuvants soigneusement

choisis. Il est pompable, idéal pour l'injection lors de l'installation de pieux.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition Inhalation; ingestion; contact avec la peau; contact oculaire.

Inhalation L'exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition peut

provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Contact avec la peau Peut rendre la peau sèche, ainsi que causer de l'inconfort et de l'irritation.

Contact avec les yeux La poussière peut provoquer une irritation immédiate ou tardive ou de l'inflammation.

Effets d'une

exposition de longue durée (chronique)

Le risque de blessure dépend de la durée et du niveau d'exposition.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration %	Autres identificateurs
Ciment Portland	65997-15-1	60-100%	
Fumée de silice	69012-64-2	5-10%	

D'autres additifs non contrôlés par le SIMDUT ou toute autre loi. **Notes**

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation Consulter un médecin en cas de malaise ou si les symptômes de toux ou autres ne se calment

Contact avec la peau Obtenir une assistance médicale en cas d'éruption cutanée, de brûlure, d'irritation, de

dermatite ou d'exposition prolongée sans protection au ciment mouillé, à des mélanges de

ciment ou à des liquides provenant de ciment mouillé.

Contact avec les yeux Immédiatement rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes,

Appellation de la FS: MS Micropile Grout - Ver. 1

Numéro de la FS 0060

Date de préparation le 01 mai. 2012 Page 01 de 05

Ingestion

tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas d'éraflures.

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Si conscient, donner un verre

d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Note au médecin

Notes supplémentaires - Silicose - II v a trois (3) types de silicose:

1) Silicose chronique simple - qui résulte d'une exposition à long terme (plus de 20 ans) à de faibles quantités de silice cristalline respirable. Des nodules d'inflammation chronique et des lésions provoquées par la silice cristalline respirable se forment dans les poumons et au niveau des ganglions lymphatiques de la poitrine. Cette maladie peut s'accompagner de difficultés respiratoires et ressembler à une broncho-pneumonie chronique obstructive.

2) Silicose accélérée - survient après une exposition à des quantités plus importantes de silice cristalline respirable pendant une période plus brève (5-10 ans). L'inflammation, les lésions et les symptômes progressent plus rapidement dans le cas d'une silicose accélérée que dans le cas d'une silicose simple.

3) Silicose aiguë - résulte d'une exposition de courte durée à de très grandes quantités de silice cristalline respirable. Les poumons deviennent très enflammé et peuvent se remplir de liquide, provoquant d'importantes difficultés respiratoires et de faibles taux d'oxygène dans le sang.

Une fibrose massive progressive peut avoir lieu dans le cas de silicose simple ou accélérée. mais elle est plus courante avec la forme accélérée. La fibrose massive progressive résulte.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité

Ne brûle pas.

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers particuliers que pose le produit chimique

Aucun connu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions

Éviter l'inhalation du produit ainsi que le contact avec la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche signalétique.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthode de confinement et de nettoyage

Éviter les actions qui dispersent le produit dans l'air. Racler le produit mouillé et le mettre dans un récipient. Laisser le produit sécher ou se solidifier avant de le jeter.

Transférer dans un contenant fermé hermétiquement et bien identifié pour en disposer selon la

méthode appropriée.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Toujours avoir une bonne hygiène industrielle et respecter les consignes de sécurité. Le produit en sac est lourd et pose des risques tels que des entorses et foulures du dos, des bras. des épaules et des jambes lorsqu'il faut le soulever et le malaxer. Empilez les matériaux ensachés de façon sécuritaire pour éviter qu'ils tombent. Éviter de produire de la poussière. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Entreposage

Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec. Entreposer dans le récipient d'expédition original étiqueté. Tenir à l'écart de la nourriture et de l'eau potable. Empilez les matériaux ensachés de facon sécuritaire pour éviter qu'ils tombent.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Appellation de la FS: MS Micropile Grout - Ver. 1

Numéro de la FS 0060

Date de préparation le 01 mai. 2012 Page 02 de 05

Chemical Name	ACGIH 7	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA	
Ciment Portland	1 mg/m3 (R) A4		5 mg/m3 (R)				

limites d'exposition

Commentaires sur les Les émissions provenant des systèmes de ventilation ou de travail doivent être vérifiées pour s'assurer de leur conformité avec les lois sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il peut être nécessaire de modifier l'équipement pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Contrôles d'ingénierie Si l'utilisation du produit génère de la poussière, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition de contaminants aériens en dessous de la limite d'exposition.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et Des lunettes de sécurité approuvées doivent être portées, sur la base de l'évaluation des risques effectuée. du visage

De l'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche Protection de la peau

à exécuter. Cela comprend des gants, des combinaisons et des chaussures.

Protection des voies respiratoires

L'utilisation d'un respirateur approuvé, basée sur une évaluation des risques est nécessaire. La protection respiratoire doit être choisie selon les niveaux prévus ou connus d'exposition et le travail à effectuer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Solide

Apparence Poudre Solid. Odeur Sans odeur Seuil de l'odeur Pas disponible Point d'ébullition Pas disponible Point de congélation Pas disponible

Densité relative (eau = 1) 2.5

pН Pas disponible Coéfficient de répartition Pas disponible

n-octanol/eau

Tension de vapeur Pas disponible

Densité de vapeur Pas disponible Taux d'évaporation Pas disponible Point d'éclair Pas disponible Limite inférieure Pas disponible

d'inflammabilité/explosivité

Limite supérieure Pas disponible

d'inflammabilité/explosivité

Température d'auto-ignition Pas disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique Habituellement stable.

Conditions à éviter Eau, teneur en eau ou humidité.

Matières incompatibles Inconnu.

Appellation de la FS: MS Micropile Grout - Ver. 1

Numéro de la FS 0060 Page 03 de 05

Date de préparation le 01 mai. 2012 Produits de décomposition dangereux Possibilité de

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait être produit.

Possibilité réactions

Inconnu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé. DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Cancérogénicité

CIRC : Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain. ACGIH® : A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Corrosion/irritation de la peau, Corrosion/irritation des yeux, Effets d'une exposition de courte durée (aiguë), Effets d'une exposition de longue durée (chronique), Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau, Tératogénicité / embryotoxicité, Toxicité pour la reproduction, Mutagénicité, Produits toxicologiquement synergiques

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Remarques générales II n'y a pas d'effets importants ou de dangers critiques connus.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer le surplus et les produits non-recyclables par le biais d'un entrepreneur agréé en élimination de déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit respecter en tous les cas les lois de la protection de l'environnement et de l'élimination de déchets, ainsi qu'à toutes lois locales ou régionales applicables. Évitez la dispersion des matériaux renversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Entreposer le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Entreposage à la Section 7 de la présente fiche signalétique.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Renseignements sur le transport

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Autres informations relatives au transport

Renseignements particuliers sur le transport

Sans objet

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada

Classification SIMDUT

Appellation de la FS: MS Micropile Grout - Ver. 1

Numéro de la FS 0060 Page 04 de 05

Date de préparation le 01 mai, 2012





Catégorie D2A Catégorie E

D2A - Matières très toxiques; E - Matières corrosives

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Fiche signalétique préparée par

Matériaux King et cie

Numéro de téléphone 450-430-4104

Date de préparation

le 01 mai, 2012

Avis

Selon le meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni KPM Industries Ltd, ni aucune de ses filiales, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit pour la l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Appellation de la FS: MS Micropile Grout - Ver. 1

Numéro de la FS 0060

Page 05 de 05 Date de préparation le 01 mai, 2012